

Derrière le portail, des explications

Le port n'en a pas terminé avec la polémique concernant son environnement. Tandis que les riverains ronchonnent, la mairie coordonne

A St-Elme, la pose d'un portail a fait bondir un certain nombre de riverains (Voir Var Matin du 21 juillet dernier) qui réclamaient une amélioration de leur environnement et non sa dégradation. Le Comité d'Intérêt Local des Sablettes et environs (englobant le quartier de St-Elme) s'était aussi ouvert de quelques doléances par voie de lettre en date du 11 mai dernier. C'est Joëlle Arnal, adjointe aux sports, qui s'est attelée à l'exercice parfois périlleux d'apporter réponses et réconfort aux inquiétudes affichées du côté du petit port.

AU nombre des doléances : les "algécos" comme les herbes folles, les épaves, et puis dernièrement le portail qui empêche l'accès du côté de la base nautique de St-Elme sont montrés du doigt. C'est d'ailleurs un St-Elmois, qui dans une lettre envoyée il y a peu à notre rédaction, s'insurgeait contre l'existence "d'un camp retranché (...). Il aurait d'ailleurs été plus judicieux, poursuit le riverain, en raison de l'aberration constituée par cette base nautique quasiment inutilisable pour la voile, de la transférer avec les autres activités nautiques sur un site bien plus adapté comme par exemple la "Petite Mer" !"

Ce à quoi Joëlle Arnal, adjointe aux sports, répond que au cours de deux réunions de concertation (en date de décembre 1995 et de juin 1996) la décision d'améliorer le fonctionnement de la base a été prise "dans le cadre d'une remunicipalisation de la structure sportive et de loisirs. C'est d'ailleurs une politique réclamée depuis des années."

SOLUTION PLUS HARMONIEUSE

Pour ce qui est de la fermeture par un portail, il s'explique, toujours selon l'adjointe, du fait d'un stationnement gênant et anarchique. "Depuis des années ce fonctionnement a permis à de



Joëlle Arnal : "Un portail en bois n'aurait pas tenu longtemps." (Photo S.D.)

nombreux touristes d'abandonner leurs bateaux devenus depuis des épaves dont il est très difficile de se débarrasser.

Pour ce qui est de la mise à l'eau accessible à tous, précise Joëlle Arnal dans un souci d'équité, il suffit d'utiliser le plan incliné situé près de la Capitainerie." Le portail a aussi été posé pour pallier le problème des vols de matériel. "L'accès des piétons est, quant à lui, préservé par un passage sur le côté gauche." Enfin l'utilisation de cette fermeture est assez souple, puisque les riverains habitant à l'intérieur du périmètre clôturé peuvent en obtenir la clef, "sans que pour autant ce ne soit une obligation : là n'étant pas l'accès automobile à leur résidence."

"Enfin, conclut l'adjointe, non sans avoir au passage fait une digression sur l'historique du site - "Dans la nuit du 14 juillet 1984 à l'insu d'une association un bâtiment avait été rasé" - concernant l'esthétique de la base, c'est vrai, convient Joëlle Arnal, qu'il y a des progrès à faire. J'avais demandé l'étude d'un joli portail en bois. C'est impossible, il ne tiendrait pas longtemps. J'avoue que le portail en fer n'est pas terrible, aussi ai-je demandé aux services municipaux d'étudier une solution plus en harmonie avec l'environnement. C'est ce qu'ils vont faire." A n'en pas douter entendu, les riverains vigilants, veilleront à ce que cet engagement-là soit tenu.

M.L.M.